MRC de l'Île d'Orléans Ministère de la Culture et des Communications, Direction de la Capitale nationale Caissses populaires Desjardins de Saint-Pierre et Saint-Laurent Conseil des monuments et sites du Québec Commission des biens culturels Syndicat de base de l'Île d'Orléans Jean-François Simard député de Montmorency Programme de Soutien à l'action bénévole Michel Guimond député de Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans

Les Prix de l'Île 1999 et de la Fierté orléanaise 2000



Maison de Monsieur et Madame Larivière, Saint-Jean, île d'Orléans

n ce trentième anniversaire de la désignation de l'île d'Orléans au titre d'arrondissement historique, nous sommes heureux de vous présenter les lauréats des Prix de l'Île 1999 et des Prix de la Fierté orléanaise 2000. En effet, pour cette occasion spéciale, soulignée le 28 avril par un prestigieux gala, de nouveau prix se sont ajoutés au désormais traditionnel Prix de l'île, qui en était à sa 9^e édition.

Au cours des trois dernières décennies, la population de l'Île d'Orléans a démontré un enthousiasme croissant et une fierté grandissante envers la conservation et la mise en valeur de son patrimoine bâti et de ses paysages ruraux exceptionnels. Créés en 1991, les Prix de l'Île visent à récompenser et à encourager cette attitude et les efforts qu'elle appelle. Ces prix sont décernés aux responsables d'interventions physiques d'une qualité remarquable, à l'endroit des constructions ou des aménagements connexes. Ils se divisent en cinq catégories : Restauration, Rénovation et Agrandissement, Cons-

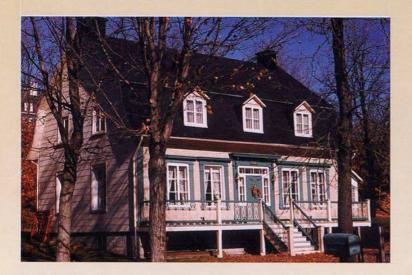
truction neuve, Enseigne, Aménagement extérieur.

Les nouveaux Prix de la Fierté orléanaise, qui seront remis tous les cinq ans, visent eux, à honorer le «patrimoine vivant». Il s'agit de personnes qui se sont démarquées par le fait que leurs activités ont concouru à l'amélioration de la qualité de vie et à la sauvegarde ou la mise en valeur de l'île d'Orléans ainsi qu'au rayonnement de son image. Cette contribution exceptionnelle, réalisée dans un esprit de concertation et de respect de l'environnement, sera récompensée selon quatre catégories : Innovation, Relève, Arts et de la Culture, Patrimoine. Comme c'est le cas pour les Prix de l'Île, un Grand Prix est décerné.

Le Gala des Prix de l'Île et de la Fierté orléanaise 2000 fut organisé conjointement par trois organismes du milieu : la MRC, le CLD et la Chambre de Commerce de l'île d'Orléans. Mais sa réalisation n'aurait pu être possible sans le support et la collaboration de leurs partenaires et commanditaires.

Félicitations à tous les finalistes

Le Prix de l'île 1999



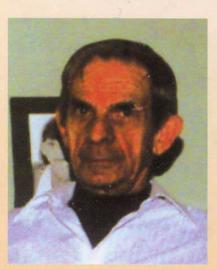
M. Jacques Rodrigue et Mme Louise Vaillancourt 1123, chemin Royal Saint-Jean, I.O.



État antérieur

Le Prix de l'Île est décerné cette année à M. Jacques Rodrigue et à Mme Louise Vaillancourt, de Saint-Jean, pour la restauration exemplaire de leurrésidence. Cette intervention minutieuse a permis de remettre en état plusieurs composantes architecturales originales de cette maison de campagne de style Mansart. La restauration de la galerie avant avec ses balustres ajourées en fonte, éléments caractéristiques de l'architecture du village de Saint-Jean, la réparation des chambranles des portes et des fenêtres, l'application de couleurs en harmonie avec la brique d'Écosse, contribuent à la mise en valeur de cette maison patrimoniale.

Grand Prix de la Fierté 2000



1er Prix

Pour sa première édition, le Grand prix de la Fierté orléanaise 2000 est remis à M. Georges-Henri Blouin, de Ste-Famille, qui depuis 22 ans consacre sans compter temps et énergie à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine orléanais. Par son esprit de coopération et son dévouement, il a su rassembler autour de lui nombre d'autres amants de l'histoire et de la culture qui se sont imprégnés, à son contact, d'une volonté et d'un dynamisme qui ne cesse de porter ses fruits. Avec ceux-ci, à travers la Fondation François-Lamy, dont il est membre fondateur, et à titre privé, il a prodigué soin et attention aux gens comme aux choses. S'impliquant de façon exceptionnelle dans son milieu, il a contribué par là à l'amélioration et au rayonnement accru de celui-ci. Merci M. Blouin!

Mention

Une mention spéciale est décernée à Mme Andrée Marchand, de Ste-Pétronille, pour son dévouement et son implication continue dans tous les secteurs d'activité de l'île d'Orléans. Que ce soit pour la promotion, pour la mise en valeur, pour la sauvegarde ou pour le développement, qu'il soit question de culture, de patrimoine ou de commerce, Mme Marchand a toujours su, et sait encore aujourd'hui, trouver le temps et l'énergie à consacrer aux causes pour lesquelles elle se passionne. Femme de tête, mais aussi femme de cœur, elle mérite notre admiration et notre reconnaissance à titre de grande humaniste.



Catégorie Restauration



État antérieur 1er Prix

M. Marcel Laflamme Chocolat L.G.H. inc. 150, chemin du Bout de l'île Sainte-Pétronille, I.O.

Restauration remarquable et exemplaire de l'extérieur de cette résidence de Sainte-Pétronille située dans la courbe à l'intersection de la rue Horatio-Walker. La remise en état du crépi des murs en pierre, la réfection des chambranles des portes et des fenêtres, l'emploi de couleurs traditionnelles et la restauration des fenêtres originales ont contribué à remettre en valeur cette résidence du XVIIIe siècle.

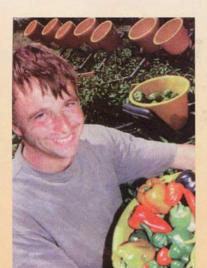
Mention

M. Gaétan Beaudoin Mme Claire Hains 1551, chemin Royal,



III Saint-Pierre, I.O.

Prix de l'Innovation

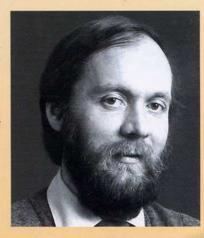


1er Prix

Pour son originalité dans le domaine agro-alimentaire et pour les effets positifs que ses réalisations ont eu sur l'image de qualité et d'authenticité des produits du terroir orléanais, M. Jocelyn Roberge, horticulteur de St-Laurent, se mérite le Prix de l'Innovation 2000. Alors qu'une majorité prend aujourd'hui pour acquis que, dans le domaine de la production alimentaire, nature et modernité ne peuvent faire bon ménage, il a prouvé qu'une idée d'avant garde peut avantageusement être mise au service de la qualité.

Mention

La mention spéciale pour la catégorie Innovation est décernée à M. Donald Bouchard, viticulteur, de St-Pierre, qui a su intégrer son activité de production au patrimoine bâti présent sur sa terre. D'une part, son produit viticole de qualité met en relief les possibilités d'un terroir qui, bien qu'originellement peuplé par la vigne, ne se prête pas facilement à la culture de ses fruits. D'autre part, les aménagements physiques efficaces réalisés pour les fins de la vinification et de l'élevage ont ajouté une plus value évidente à l'ensemble des installations, assurant non seulement une mise en valeur du caractère patrimonial du vignoble mais aussi un fort potentiel de développement durable.



Catégorie Rénovation et Agrandissement



État antérieur



1er Prix

Mme Jeannine Létourneau 3154, chemin Royal Sainte-Famille, I.O.

Rénovation majeure de cette maison de campagne de Sainte-Famille effectuée dans le respect des composantes traditionnelles. Le revêtement de crépi a été conservé et remis en état, les fenêtres ont été remplacées par des ouvertures traditionnelles à battants, en bois et à six carreaux. La galerie avant a été remplacée par une nouvelle galerie faisant toute la longueur de la façade principale.

Mention

M. Richard Coulombe 771, chemin Royal Saint-Jean, I. O.



Prix de la Relève



1er Prix

Le Prix de la Relève 2000 est accordé à Mme Anne Lachance, de St-Laurent, qui, par son implication dynamique, a contribué de façon déterminante à perpétuer et à développer l'entreprise familiale. La poursuite du savoir-faire de ses prédécesseurs et la volonté d'apporter un peu d'ellemême à l'édification d'un bel héritage, ont fait en sorte que cette entreprise demeure prospère et que sa renommée grandissante ajoute à l'image d'accueil chaleureux et de restauration de qualité de l'île d'Orléans.

Mention

Une première mention spéciale dans la catégorie Relève est décernée à M. Louis Marchand, artisan boulanger, de St-Jean. Il a su, par son amour de la chose bien faite et sa passion pour l'authenticité, attirer une nombreuse clientèle en quête d'un produit de qualité, fabriqué dans le respect de la méthode artisanale. Par son travail et par l'objet même de son travail, il touche au cœur d'une tradition vieille comme l'humanité, dont il relaie le flambeau et dont nous lui savons gré d'être le promoteur.



At CLD DE CILE

Mention

Une autre mention spéciale dans la catégorie Relève est décernée à MM. Philippe Castonguay et Jean-Philippe Morel, arboriculteurs, de Ste-Pétronille. Leur entreprise représente un bel exemple de ce qu'une relève dynamique peut réaliser quand elle choisit de reprendre à son compte les critères de qualité et de compétence qui ont fait la renommée de ses prédécesseurs. Leur travail illustre l'heureux mariage de la tradition et des techniques de l'heure. Il exprime la fierté des nouvelles générations à l'égard du patrimoine naturel et leur attachement au maintien et à l'amélioration du cadre de vie.

Catégorie Enseigne



1er Prix

M. Jean Spence et Mme Monique Spence

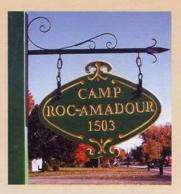
Alimentation Jean Spence inc. 1634, chemin Royal Saint-Laurent, I.O.

Remplacement du panneau de l'enseigne de l'épicerie du village de Saint-Laurent par une nouvelle enseigne de facture artisanale et au caractère rural.

Mention

Patro Roc-Amadour 1503, chemin Royal Saint-Pierre, I.O.

Nouvelle enseigne en bois sculpté d'une simplicité exemplaire, installée sur potence, signalant l'entrée du camp Roc-Amadour, à Saint-Pierre.



Mention

Municipalité de Saint-Pierrede-l'Île-d'Orléans 515, route des Prêtres Saint-Pierre, I.O.

Nouvelle enseigne municipale en bois sculpté d'une qualité d'exécution remarquable s'harmonisant avec le caractère rural du village de Saint-Pierre.



Prix des Arts et de la Culture



1er Prix

Par sa contribution dans le domaine de la création, Mme Clodet Beauparlant, artiste vannière, de St-Jean, se mérite le Prix des Arts et de la Culture 2000. Mme Beauparlant s'est illustrée à travers une œuvre qui, d'une part, perpétue d'une façon remarquable la tradition de qualité des arts traditionnels québécois et, d'autre part, puise largement sa matière dans les éléments naturels de l'île d'Orléans qu'elle met ainsi en valeur.

Mention

Une mention spéciale dans la catégorie des Arts et de la Culture est remise à M. Marc Côté, sculpteur, et à Mme Marichka, de St-François. À l'image de l'île où ils ont élu domicile, l'œuvre de M. Côté reflète avec créativité le mariage esthétique de la terre, de la mer et du ciel. Par ailleurs, la démarche commune de diffusion et de promotion que le couple a entreprise porte en elle les promesses d'un rayonnement accru pour le milieu artistique et culturel orléanais.



Catégorie Construction neuve

Mention

Mme Liette Prémont 1015, route du Mitan Sainte-Famille, I.O.

Nouvelle construction d'un garage s'inspirant et intégrant de façon exemplaire les caractéristiques (volume, traitement architectural, ornementation) des bâtiments agricoles traditionnelles.



Comité de sélection du Prix de l'Ile

Pour l'année 1999, plus de 650 dossiers ont été considérés en vue de la sélection du Prix de l'Île. Près de 200 dossiers d'interventions pertinentes ont été pré-sélectionnés, puis visités et photographiés. Par la suite, seulement 75 de ces dossiers ont été retenus et présentés au comité de sélection.

Cette année, le comité de sélection était composé des personnes suivantes:

M. Claude Dubé, architecte et urbaniste, membre de la Commission des biens culturels et doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval;

M. Bernard S. Gagné, architecte, représentant du Conseil des Monuments et Sites du Québec;

Mme Élyse Prémont, représentante du CLD de l'Ile d'Orléans

Mme Anne Lachance, représentante de la Chambre de commerce de l'Ile d'Orléans

Prix du Patrimoine



1er Prix

L'action soutenue et l'engagement hors du commun de M. Raymond Létourneau de St-Jean, pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine orléanais lui vaut le Prix du Patrimoine 2000. À travers le temps, il a su exprimer non seulement un attachement certain pour l'héritage laissés par ses ancêtres mais il a aussi joué, à l'image d'un homme de son temps, un rôle prépondérant dans le développement de sa communauté, ajoutant à son tour au legs transmis à ses successeurs.

Mention

L'attachement à l'intégrité du patrimoine bâti de Mme France Gagnon-Pratte, de Québec, est devenu une inspiration pour toute personne engagée dans la sauvegarde de celui-ci. Plus particulièrement, les causes pour lesquelles elle s'est impliquée avec une ardeur et une intégrité exemplaire à l'île, lui valent aujourd'hui la reconnaissance de toute la communauté orléanaise et une mention spéciale pour la catégorie du Patrimoine.



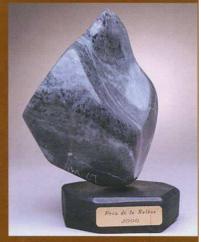
Les prix ont été réalisés par:



Yves Buissières peintre et sculpteur, Saint-Jean



Guy Bel ferronnier d'art, Saint Laurent



Marc Côté sculpteur, Saint-François

Jury des Prix de la Fierté 2000 Jean-Pierre Turcotte, Sainte-Famill Pierre Lahoud, Saint-Jean Nicole Bédard, Saint-Pierre Linda Lemelin Saint-François Fernand Choquette, Saint-François Paul Coulombe, Saint-Laurent